

7 FEVRIER 2023 // 3ème Round



ENCORE PLUS FORT pour gagner le retrait de la contreréforme des retraites

9 salarié.e.s sur 10 et 75% de la population sont opposé.e.s à cette contreréforme, avec une majorité de retraité.e.s

C'est un nouveau ras de marée qui a envahi toutes les rues de France le 31 janvier dernier avec 2,8 millions de manifestant.e.s dont 36500 dans le Loiret. Partout la même détermination, partout la même combativité, partout le même élan de fraternité et d'unité enfin retrouvé pour imposer le progrès social et gagner le retrait de cette contreréforme des retraites injuste, injustifiée et injustifiable.

Plus Macron, Borne et son gouvernement essaient de faire de la pédagogie pour nous imposer à marche forcée cette casse du système des retraites, et plus le niveau de mécontentement et d'opposition prend de l'ampleur. C'est la réforme de trop pour des millions de salarié.e.s qui n'en peuvent plus de courber l'échine pour des salaires de misère et des conditions de travail qui brisent leur corps et leur vie de famille pendant que leur patron s'efforce par tous les moyens de sauvegarder ses marges financières.

Salarié.e.s, retraité.e.s, privé.e.s d'emploi, précaires, étudiant.e.s et lycéen.ne.s, toutes et tous n'en peuvent plus et ne veulent plus de ce système capitaliste qui détruit les vies et la planète, qui appauvrit la majorité de la population pour enrichir une poignée de milliardaires dont la seule ambition est d'amasser toujours plus de pognon.

Nous vivons un moment social historique. La victoire est proche au regard de l'inquiétude grandissante du patronat qui commence à comprendre que son gouvernement, ses instituts de sondages et ses experts n'ont pas vu arriver ce mouvement général et convergent d'opposition.



La CGT Loiret appelle de nouveau l'ensemble de la population à se mobiliser par la grève le 7 février prochain et à participer aux manifestations dans le Loiret. Elle invite les salarié.e.s à participer aux assemblées générales dans les entreprises, établissements et services, pour décider de la poursuite de la grève et partout où c'est possible de décider d'appels à la grève reconductible.



Grève et Manifestations interprofessionnelles

Orléans, 10H00, Cathédrale
Montargis, 10H30, place du Pâtis
Gien, 10H00, place Jean Jaurès
Pithiviers, 10H30, sous-préfecture
Beaugency, 10H30, parking des Chaussées

Nouvelles discriminations contre les Travailleuses avec cette contre-réforme des retraites



C'est inacceptable !



Déjà fortement discriminées par les patrons qui continuent d'appliquer dans les entreprises les inégalités salariales femme-homme, Macron et son gouvernement entendent amplifier les injustices contre les femmes salariées. Au regard de leur parcours professionnel souvent haché, de contrats précaires et subis, les femmes devront en moyenne travailler 5 mois de plus que les hommes avec cette contre-réforme des retraites pour obtenir les mêmes droits à la retraite. C'est complètement injuste et encore plus inacceptable au moment où la majorité de la population exige l'égalité des droits femme-homme, notamment sur la question des salaires.



Rubrique : Nous prendrait-on pour des imbéciles ?

Le système des retraites n'est pas du tout en danger contrairement aux fausses allégations avancées par Macron et son gouvernement.

Le président du Conseil d'orientation des retraites (COR), Pierre-Louis Bras, a donné un autre son de cloche concernant l'équilibre du système, lors d'une audition à l'Assemblée nationale, jeudi 19 janvier. Selon lui, **“Les dépenses ne dérapent pas(...). Les dépenses de retraites sont globalement stabilisées et, même à très long terme, elles diminuent dans trois hypothèses sur quatre”**, a exposé M.Bras, s'appuyant sur le dernier rapport annuel du COR qui projette quatre scénarios économiques.

La CGT revendique une retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités de cotisations. La caisse de retraite doit être utilisée pour financer les retraites et ne pas être récupérée pour d'autres dépenses de l'Etat. Financer de bonnes retraites par répartition et à prestations définies, c'est possible en modifiant la répartition des richesses :

- La suppression des exonérations de cotisations patronales dégagerait 66 milliards d'euros,
- La lutte contre la fraude patronale aux cotisations sociales rapporterait au minimum entre 1 et 2 milliards d'euros,
- Le plein emploi dégagerait un excédent d'au moins 20 milliards d'euros,
- L'augmentation générale des salaires d'au moins 30% dégagerait 56 milliards d'euros,
- L'augmentation du point d'indice de 10% de la fonction publique dégagerait 6 milliards d'euros,
- L'égalité salariale femme-homme dégagerait 5,5 milliards d'euros,
- L'instauration d'un malus sur les emplois précaires rapporterait jusqu'à 10 milliards d'euros.